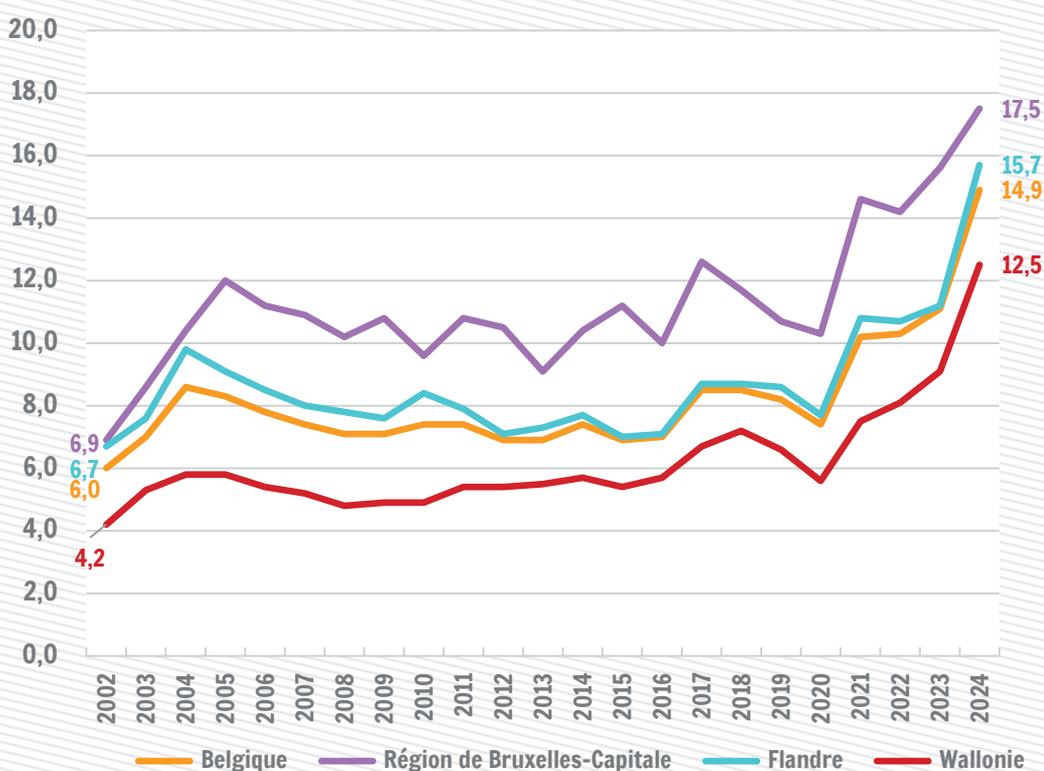


Apprentissage tout au long de la vie

12,5%

En 2024, 12,5 % des adultes wallons âgés de 25 à 64 ans ont déclaré avoir participé à des cours ou des formations au cours des 4 dernières semaines

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant suivi une formation au cours des 4 dernières semaines



Sources : Statbel - Enquête sur les Forces de Travail (EFT ; moyenne annuelle ; rupture de série en 2024) ; Calculs : IWEPS

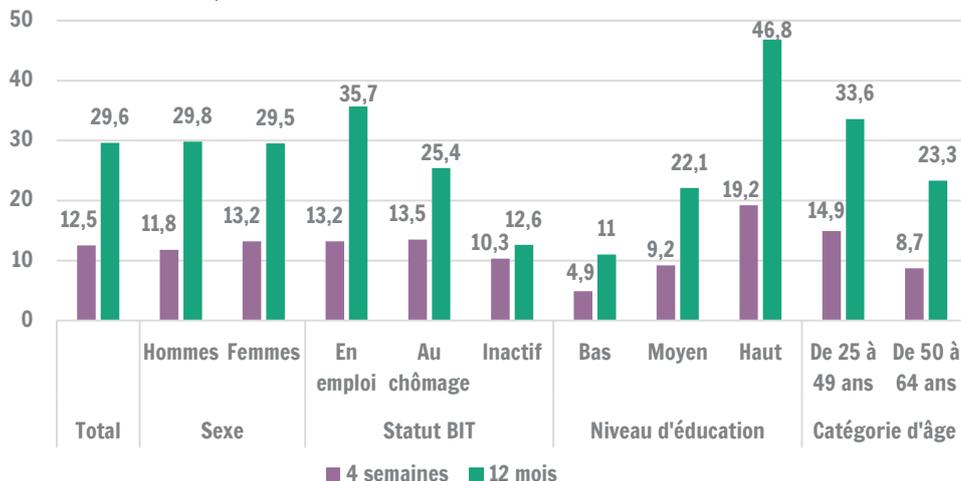
En Wallonie, en 2024, 12,5 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ont suivi une formation au cours des 4 dernières semaines. Il peut s'agir d'un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice, en alternance, ou en promotion sociale) ou d'une formation hors du système d'enseignement régulier (dite formation « non formelle », par exemple des cours, ou séminaires organisés dans le cadre de l'emploi ou encore organisés par les organismes de formation tels que le Forem ou des organismes privés, etc.). Le taux de participation à la formation est moins élevé en Wallonie qu'en Flandre et à Bruxelles (15,7 et 17,5 % respectivement).

Cet indicateur est assorti d'un objectif international, puisqu'il est souhaité, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, que 15 % des adultes aient suivi une formation au cours des 4 dernières semaines d'ici à 2030. La tendance est à la hausse en Wallonie et dans les deux autres régions, même si la Wallonie reste en-deçà de l'objectif fixé. Toutefois, l'augmentation plus marquée entre 2023 et 2024 (de 9,1 à 12,5 %) est attribuable en grande partie à une modification importante du questionnaire de l'enquête EFT visant à améliorer la prise en compte de l'apprentissage non formel. Pour cette raison, les chiffres de 2023 et 2024 ne sont pas directement comparables (rupture de série ; pour plus de détails, voir la note explicative de Statbel).

Par ailleurs, comme tout indicateur tiré d'une enquête, ce taux est sujet à un certain degré d'imprécision. Les intervalles de confiance permettent de rendre compte de ces imprécisions liées à l'échantillonnage. Ainsi, on peut affirmer avec 95 % de certitude que le taux de participation des 25-64 ans à la formation se situe, en Wallonie en 2024, entre 11,9 et 13,1 %.

Apprentissage tout au long de la vie

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant suivi une formation au cours des 4 dernières semaines et au cours des 12 derniers mois, en Wallonie (2024)



Sources : Statbel - EFT ; Calculs : IWEPS

Les répondants à l'EFT sont aussi questionnés sur leurs activités de formation, formelles et non formelles, pour la période des 12 mois précédant l'enquête (pour assurer un monitoring du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux). La participation à la formation continue est naturellement plus élevée lorsque mesurée au cours des 12 derniers mois. Ainsi, en Wallonie, en 2024, 29,6 % des adultes déclarent avoir suivi une formation, formelle ou non formelle, au cours des 12 derniers mois (contre 12,5 % au cours des 4 dernières semaines). Si les différences observées selon le sexe sont faibles, elles sont par contre plus marquées selon le statut BIT : 35,7 % des personnes en emploi ont suivi une formation au cours de l'année, contre 25,4 % des personnes au chômage et seulement 12,6 % des inactifs. C'est pour le niveau d'enseignement qu'on observe les différences les plus fortes : 46,8 % des adultes diplômés de l'enseignement supérieur (niveau haut) ont suivi une formation au cours de l'année, 22,1 % des diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (niveau moyen), et seulement 11,0 % des personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (niveau bas). Les 25-49 ans suivent plus fréquemment une formation que les 50-64 ans (33,6 % contre 23,3 %).

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Les personnes qui suivent une formation continue sont celles qui ont déclaré suivre un enseignement régulier ou « formel » (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice ou de promotion sociale) ou une formation hors du système d'enseignement régulier ou « non formel » (cours, séminaires, conférences, etc., dans le cadre de l'emploi ou des activités personnelles de loisirs, sociales ou civiques, y compris les cours suivis en autoformation). Les personnes sont alternativement interrogées sur leurs activités de formation au cours des 4 semaines précédant l'enquête, et au cours des 12 derniers mois. Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche L021 - structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations interannuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon pour cette tranche d'âge. En outre, plusieurs révisions de l'enquête sont susceptibles d'impacter les comparaisons interannuelles (ruptures de série) : (a) en 2017, réforme de la méthode d'échantillonnage (passage à un panel rotatif), (b) en 2021, révision profonde du questionnaire et modification des définitions BIT du chômage et de l'emploi, (c) en 2024, modification des questions relatives à l'apprentissage non formel (enseignement non régulier).

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/faq>
Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2026